



Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement
de l'école de l'Étoile-du-Nord tenue
en visioconférence
le 7 février, de 19 h à 21 h.04

Sont présents : Mme Dominik Arpin Bertrand, enseignante
Mme Julie Beurivage, parent
Mme Ginette Dion, responsable du SDG
Mme Marie-Michelle Gagnon, parent
Mme Manon Hamel, enseignante
Mme Annie Lafrance, parent
Mme Hélène Noël, enseignante
Mme Julie Anne Saucier, parent
Mme Eve-Marie Tremblay, parent
Mme Nathalie Voyer, directrice
M. Robert Boutet, représentant de la communauté

Était absente : Mme Mélissa Marquis, secrétaire

Parole au public

Aucun public n'est présent.

1. Mot de bienvenue et présentation des membres
Mme Saucier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Mme Saucier fait la lecture de l'ordre du jour.

CE : 2021-2022-03-20 IL EST PROPOSÉ par Mme Arpin Bertrand que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant au point 14 e) :

14 e) : Présence d'une directrice adjointe

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2021
CE : 2021-2022-03-21 IL EST PROPOSÉ par Mme Hamel que le procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2021 soit adopté tel quel.

Suivi au procès-verbal :

Au point 8 : On présente la lettre écrite par Mme Saucier avec les commentaires partagés lors de la rencontre du 29 novembre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Mme Saucier rappelle l'importance de suivre la formation obligatoire pour les membres du CÉ. Idéalement, cette formation devrait être terminée le 28 mars.

5. Temps d'enseignement des spécialités

Mme Voyer présente le document et le contexte afin de permettre à tous de bien saisir les enjeux.

CE : 2021-2022-03-22 IL EST PROPOSÉ par Mme Arpin Bertrand que le temps d'enseignement des spécialités soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6. Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école

Mme Saucier demande une correction à la page 15 (annexe 4) et Mme Voyer suggère deux corrections aux pages 3 et 4.

CE : 2021-2022-03-23 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lafrance que le document soit approuvé avec les corrections.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Mesures de sécurité et d'encadrement à l'école

Mme Voyer présente les mesures de sécurité et d'encadrement à l'école.

CE : 2021-2022-03-24 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Dion que les mesures de sécurité et d'encadrement soient approuvées avec la correction au no 13.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

8. Mesures dédiées et protégées

Mme Voyer présente le document et donne des détails sur les montants attribués à notre école.

CE : 2021-2022-03-25 Voir pièce jointe (résolution)

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

9. Sorties éducatives

Mme Voyer demande aux membres d'approuver les sorties suivantes :

Maternelle : Sortie au Théâtre jeunesse Les Gros Becs

Maternelle : Aquarium du Québec

2^e cycle : Musée national des beaux-arts du Québec

CE : 2021-2022-03-26 IL EST PROPOSÉ par Mme Noël que les nouvelles sorties éducatives soient approuvées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

10. Représentante au comité de parents

Mme Tremblay partage les informations des deux dernières rencontres.

- Besoins de services dans les écoles et plans d'effectifs du personnel;
- Offres de classes spécialisées;
- Classes flexibles;
- Éducation à la sexualité;
- Réseaux sociaux et offre du service de police;
- Covid;
- Conférence du Dre Nadia : 22 mars.

11. Présidente

Mme Saucier n'a pas reçu de courrier du CSS.

12. Enseignantes

Les enseignantes soulignent les bons coups vécus à l'école notamment le travail collaboratif des 6^e et des élèves de la maternelle.

13. Représentant de la communauté

M. Boutet nous présente les activités offertes par le Club Optimiste.

14. Direction

- a) **Projet éducatif** : Mme Voyer présente la première version du questionnaire qui sera envoyé aux parents. Le but de ce questionnaire est de connaître notre clientèle et de recueillir les préoccupations des parents en lien avec la réussite des élèves. Elle enverra le questionnaire aux membres du CE afin de recueillir leurs suggestions de questions.
- b) **Vaccination**
Mme Voyer fait un retour sur la vaccination qui a eu lieu le 14 décembre et celle qui aura lieu le 14 février. 71 élèves ont été vaccinés à l'école en décembre.
- c) **Covid**
Mme Voyer nous informe qu'environ 15-20 élèves sont présentement absents en lien avec la Covid.

Masques : Nous distribuons plusieurs masques par jour à l'école en plus des boîtes envoyées à la maison.

Absence du personnel : on comble les besoins. Environ un enseignant par semaine absent depuis le retour en janvier. Idem pour le service de garde.

- d) À l'école, on bouge! Nouvelle mesure pour notre école. Programme sur trois ans. Le but étant de faire bouger les élèves 60 minutes par jour.
- e) Présence d'une directrice adjointe : Mme Chantal Levasseur a été affectée de façon temporaire à l'école. Nous sommes très heureux de l'accueillir.

15. Service de garde

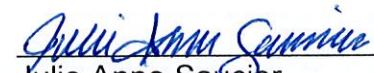
Aucun point n'est discuté.

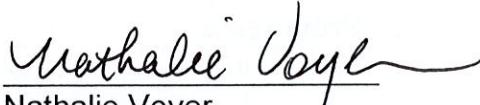
16. Autre(s) sujet(s)

17. Levée de l'assemblée

CE : 2021-2022-03-27 À 21 h 04, IL EST PROPOSÉ par Mme Hamel que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Julie Anne Saucier
Présidente


Nathalie Voyer
Directrice

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE L'Étoile-du-Nord

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE De l'Étoile-du-Nord TENUE LE 7 février 2022.

Résolution CE-2021-2022-03-25

Attestation des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées pour les établissements

PRÉAMBULE

Conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées des commissions scolaires pour les années scolaires 2021-2022

L'Annexe 3 de ces Règles budgétaires amendées prescrit que les conseils d'établissements doivent adopter une résolution confirmant que les sommes liées aux mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés.

RÉSOLUTION

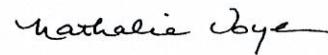
Le conseil d'établissement de l'école de l'Étoile-du-Nord confirme que les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire de La Capitale, telles que détaillées dans le document joint à la présente résolution, ont été reçues et que leur déploiement est prévu dans le cadre de son budget.

IL EST PROPOSÉ par _____ Madame Hélène Noël _____ l'adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Julie Anne Saucier, Présidente



Nathalie Voyer, Directrice

